



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
LEGISLATION ET GESTION SCOLAIRES

L.G.S./07 /21
Cl. 090606

**Aux Pouvoirs Organiseurs,
Aux Chefs d'Établissements
de l'Enseignement Fondamental
de l'Enseignement Secondaire
de l'Enseignement de Promotion Sociale
de l'Enseignement Supérieur
Catholique**

Madame, Monsieur,

Bruxelles, le 21 mai 2007

OBJET : AGENTS ACS/APE – DOSSIER D'INFORMATION

Les établissements d'enseignement ont la possibilité de profiter d'emploi APE (en région wallonne) et d'emploi ACS (en région bruxelloise), en fonction des dépêches émises par les Ministres compétents.

De manière à leur apporter une information complète sur ce type d'emploi, vous trouverez, sur le site du SeGEC, une documentation complète sur le sujet (www.segec.be – service de législation et gestion scolaire – ACS/APE).

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire, ainsi que les services administratifs des Fédérations.

Espérant que ces informations pourront vous être utiles, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

Bénédicte BEAUDUIN
Directrice